

## Le socle du pouvoir : La Constitution

Par **Milie16**, le **19/08/2018** à **14:00**

Bonjour,

Etudiante en 1ère année de droit, je souhaite m'entraîner à faire des plans sur des sujets de cours pour les partiels.

Cependant, sur un de mes sujets "Le socle du pouvoir : La Constitution", je reste incertaine de mon plan :

I. La Constitution, un socle de pouvoirs politiques et juridiques.

A. L'existence de Constitutions coutumières, écrites et leur contenu.

B. La révision du contenu de ces Constitutions.

II. La Constitution, une norme suprême limitée dans l'exercice de ses pouvoirs.

A. La supra-constitutionnalité.

B. Les Constitutions nationales, et le droit international et européen.

Je suis ouverte à toutes remarques. Je cherche vraiment à prendre conscience de mes erreurs. J'ai connaissance de mes difficultés à mettre en forme des plans, je cherche vraiment à m'améliorer et pour cela je dois comprendre là où ma manière de faire, de réfléchir ne correspond pas.

Merci,

Par **LouisDD**, le **19/08/2018** à **14:05**

Salut

Attention aux rafraîchissements de page et au données post data, ça créer des doublons.

Bonne journée

Par **Milie16**, le **19/08/2018** à **14:12**

Je m'en excuse,

C'est la première fois que je poste une question sur le forum. En tentant de manipuler la page, je ne me suis pas rendue du compte que je créais des doublons.

Peut-on supprimer ces doublons ?

Par **LouisDD**, le **19/08/2018 à 14:17**

Ouep c'est mon job (en partie) et c'est chose faite uhuhu (et je précise c'est pas fondamentalement grave, c'est juste que si on peut éviter c'est mieux)

L'occasion également excusez ma précipitation, de vous souhaiter la bienvenue parmi nous, et surtout de vous demander : vous êtes déjà en L1 ou vous aller rentrer en L1 en septembre ? On ne comprend pas totalement ( ou c'est moi) où vous en êtes dans le cursus

Sinon par rapport au plan deux remarques (qui n'en font qu'une au final) :

-sans problématique c'est dur de juger

-Ça me paraît un peu hors sujet, peut être justement parce que votre problématique n'est pas bonne.

En effet sur un sujet tel que celui donné, il faut se demander comment et si oui ou non la constitution est bien le socle (indispensable ou pas) pour asseoir les différents pouvoirs...

Après ça reste mon avis

Par **Milie16**, le **19/08/2018 à 14:53**

Je vous remercie de m'accueillir,

Je vous l'accorde, j'ai été implicite dans ma présentation,

Je suis rentrée en L1 en Septembre de l'année précédente -septembre 2017 -.

Pour passer en L2, je dois passer aux rattrapages deux matières, dont Constitution du premier semestre uniquement. La dissertation, est le seul type d'écrit où je n'excelle pas, dont mon souhait de m'entraîner.

Je prends note de vos indications.

Ma problématiques : On peut dès lors se poser la question de savoir si la Constitution, socle des pouvoirs, reconnue comme norme suprême, peut-elle dans sa forme et dans son exercice susciter des limites ?

Comme la question, est un titre de cours, je ne savais pas si je devais faire une question et un plan général touchant sur tous les points donnés sur cette partie du cours, ou mettre en avant seulement une partie de ce cours.

Par **LouisDD**, le **19/08/2018 à 15:44**

Re

Votre remarque sur le fait que vous n'excelliez pas sur la dissertation, couplée à votre interrogation finale sur le contenu de votre écrit en dit long sur le pourquoi vous n'excellez pas : une dissertation ce n'est pas remettre son cours. C'est utiliser son cours pour construire un raisonnement autour du sujet, pour apporter un point de vue (pas personnel, mais à comprendre comme étant un angle d'attaque sous lequel le sujet prend du sens) sous forme d'une réflexion explicative et démonstrative.

C'est justement en voulant mettre à tout prix son cours que l'on se mélange, qu'on fait des hors sujets...

Ensuite problème concernant votre problématique : vous affirmez ce que dit le sujet (en disant que c'est un socle), alors que le but à mon sens est justement de débattre de cette affirmation. Ce que vous tentez de faire en incluant la notion de limite.

Voici un article que je vous incite à lire :

<http://juristudiant.com/forum/methode-de-la-dissertation-juridique-t18188.html>

Par **Clément Passe-Partout**, le **19/08/2018** à **15:50**

Je vais me contenter d'un point qui me semble essentiel et qui, au regard de votre plan, ne semble pas transparaître : l'enjeu du sujet est bien de déterminer (positivement et négativement) ce que nous entendons par socle.

A priori, l'idée ne m'apparaît pas transcendante dans votre plan.

Par ailleurs, votre plan m'apparaît bien trop descriptif. Je rejoins ce qu'a dit Louis : une dissertation n'est pas une récitation de cours. Il s'agit de démontrer un raisonnement à l'appui du cours. Des copies médiocres seront bien souvent celles qui se contentent de réciter le cours, a contrario de celles faisant preuve d'une véritable réflexion !

Pour votre problématique, elle ne m'apparaît guère convaincante. Je rejoins encore une fois Louis : l'idée de limite est intéressante, mais réaffirmer l'idée de "socle" dans votre problématique me semble plus que maladroit.

Au contraire, je suis tenté de penser qu'une bonne problématique est celle qui ne reprend que très peu l'intitulé du sujet.

Posez-vous toujours cette question : pourquoi un tel sujet ? Qu'est-ce que l'auteur du sujet veut me faire dire ?

A chaque sujet, ses raisons. Ce que certains étudiants ont tendance à oublier.

Par **Milie16**, le **19/08/2018** à **16:06**

Je prends note de vos remarques, Louis DD et Klem7627.

Merci pour l'article, je vais de ce pas m'y intéresser.

Je vais tout refaire à zéro, prenant note de vos remarques et de l'article, espérant que la prochaine fois, cela correspondra plus à une problématique et un plan de dissertation !  
Je ne perds pas espoir !

^^

Par **Clément Passe-Partout**, le **19/08/2018** à **16:08**

Faites preuve de patience et d'abnégation.

Il n'y a pas de secrets, plus vous en ferez, mieux ça sera !

Par **Milie16**, le **19/08/2018** à **16:52**

Tout d'abord, j'ai tenté de comprendre le sujet donné.

Si j'ai bien compris, la question cherche à nous affirmer que la Constitution est la base, le socle sur lequel repose les pouvoirs.

J'ai cherché à travers le sujet, des mots clés :

- Fondement ; Existence de limites ; But ; Rôle ...

Je vais donc, chercher à me poser des questions, sur ce sujet :

- Qu'est-ce qui fait que la Constitution, dans sa forme, son contenu (...), répond-elle à la fonction de socle du Pouvoir ?

- Quel rôle joue le socle du pouvoir ? Quelle est donc le rôle de la Constitution en tant que socle du pouvoir ?

- Quelle est son but ?

- La Constitution, est-elle une notion qui peut évoluer dans le temps ? En tant que base, est-elle nécessairement obligé de rester mobile ?

- La Constitution se veut dans son fondement rigide, un pilier, elle se doit dès lors sans faille. Pourtant, peut-elle tout de même susciter des limites dans l'exercice de ses pouvoirs et de son contenu ?

Ce sont les questions qui me viennent principalement à l'esprit lorsque je lis le sujet.

J'ai tenté de voir les choses comme vous me l'avez dit. Je m'en excuse si ce n'est pas encore ça.

Par **Clément Passe-Partout**, le **19/08/2018** à **17:46**

Cela me semble bien mieux, en effet.

Par **Milie16**, le **19/08/2018** à **21:45**

Problématique : La Constitution, de part sa forme, son contenu, ses procédures, rassemble-t-elle les conditions nécessaires pour exercer à bien les fonctions de socle ?

[s]

I. La Constitution, un rôle fondamental au support du pouvoir

A. La signification juridique et politique de la Constitution. [/s]

Signification juridique :

Met en avant la supériorité de la Constitution sur l'édifice juridique lui donnant sa validité et son effectivité. Elle forme de ce fait, la base où viennent se reposer les pouvoirs juridiques.

Signification politique :

Met en avant la Constitution comme étant un instrument de limitation du pouvoir. Elle pose les règles à suivre en l'aménageant le pouvoir au sein de l'Etat ...

[s]B. Les procédures de révisions [/s]

- Montrer que la Constitution est la norme Suprême, qu'elle est supérieure et respectée aux autres lois et organes. Cela fait d'elle, la protectrice des pouvoirs qu'elle détient. Elle est la base, sur lequel repose des pouvoirs. Elle doit dès lors, se jouer d'un rôle de protecteur.

[s]II. La Constitution, limitée dans ce rôle de socle du pouvoir.

A. La théorie de la supra-constitutionnalité. [/s]

Théorie selon laquelle, il y aurait des normes qui seraient supérieures à la Constitution elle-même. Ce qui vient déstabiliser la base du pouvoir.

[s]B. La supériorité du droit international. [/s]

La supériorité absolue du droit internationale sur le droit interne affirmée par les juridictions internationales.

=

\* De part ces limites, la constitution connaît des fragilités à entreprendre le rôle d'un socle. Un socle, se doit d'être fort, c'est le pilier qui fait tenir l'édifice.

Par **Clément Passe-Partout**, le **19/08/2018** à **22:47**

Deux choses :

- Reformulez votre problématique. Je ne suis pas convaincu par la fin de la formulation "les fonctions de socle". Cela ne veut pas dire grand chose. De plus, faites attention, si vous parlez de fonction, définissez le terme dans l'introduction... Je pense même qu'il serait souhaitable de ne pas intégrer le mot socle à la problématique

- Vos titre de sous partie sont beaucoup trop descriptifs. N'oubliez pas que, à partir du plan, nous devons voir où vous allez en venir. Les idées fortes doivent ressortir du plan.